



Association des étudiant-e-s en SSP
Bureau 2216, Géopolis
Université de Lausanne
1015 Lausanne

PV de l'Assemblée Générale Jeudi 18 novembre 2021

Présent-e-s : Robin Wicki, Naomi Lecoultre, Maël Santamaria, Yasmine Sery, Morgane Gafner, Tom Juillard, Lisa Seckler, Florian Pichon, Danish Kandasamy, Ines Franzolin, Lidia Pantin, Franck De Luca, Ana Rita Costa De Bessa, Barbara-Line Girardet, Héloïse Bonvin, Sara Rivao, Nathalia Koux, Nizar Michaud, Elodie Garessus, Kamilla Ghellaï, Jean Schaller, Marius Vignes, Maxence Chavellet, Macha Dely, Simen Ertugrul, Noémie Ferrari, Jordan Gaignat, Eva Geuggis, Noé Guichard, Ines Le Grix, Oriane Meister, Céline Rosat, Alexandre Sanchez, Loïse Walser, Nora Thaçi, Banusha Nallathamby, India Christinat, Richard Le Fort Paredes, Valentine Rui, Sara Vallélian, Loris Pasinelli, Thibaud Wertz, Axel Sax, Manon Bourmaud, Malika Naula, Noé Rossel, Anne-Céline Christen, Tanya Wildi, Fiona Chavan, Ambre Grun, Léa Günther, Manon Kernen, Océane Martignier, Phuc Long Nguyen, Joé Nicolet, Julie Noël, Stéphane Samarine, Laura Mascher, Yasmine Tounsi, Moritz Schley, Laeticia Fleury, Eva Père, Faustine Coquillet, Yann Pojet

Excusé-e-s : Raza Hajraj, Fanny Rosset, Chaké Shahbandarian, Allison Brélaz, Dafnya Samuelian, Julie Kempter, Zoé Bouvier, Auriane Cevey, Salma Evéquoz, Vincent Magnenat, Ardit Shala, Celia Trovatelli, Eliot Ward, Jessica Peixoto Marcon, Zébulyne Rossi, Mathilde Chichignoud, Lina Bentires-Alj, Gabriel Garcia Morais, Jean Schaller, Julien Berthod, Emilie Muroli, Andréa Espinosa, Elena Deiana, Vincent Rouquier, Claudia Di Martino, Clara Meyer, Paul Allender, Léna Curtet, Mathieu Elben, Robin Favre, Valério Fiscalini, Thomas Julien, Nolan Ochsner, Loris Pasinelli, Théo Tonossi, Mathieu Van Vyve, Nina Grégoire, Léa Ruffieux, Aline Sadowski, Nolan Krattinger, Sara Oliveira Geraldo, Mylène Nguontcheu, Antonin Suilen, Eliot Rotach

1. Formalités de bienvenue et adoption de l'Ordre du Jour

- Remerciements pour les personnes présentes au vue du nombre d'absents. Cette AG est importante car elle va toucher à la comodalité.
- Toutes les sections sont représentées.
- Vote de test effectué sur Wooclap (vote 1)
- *Vote 2 : ordre du jour accepté à 88% avec 13% d'abstention*

2. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 30.09.21

Vote 3 : adoption du PV à 80% et 20% d'abstention

3. Elections complémentaires du Comité et des représentant.e.s

Élections des représentants

CONSEIL DE FACULTE

Danish : Je rappelle l'importance du Conseil de Faculté. C'est là où toutes les grandes décisions sont prises. On est dans une période transitoire et elles vont avoir un impact sur vos années à venir. On a la possibilité de donner notre avis, la représentation estudiantine c'est vraiment important et cette année on manque cruellement de personnes!

Franck : Qu'est-ce qu'il s'y passe? Discussions enflammées avec des profs, doctorants, personnel administratif pouvant vous toucher personnellement. Mais si personne n'est là pour nous défendre, le corps professoral peut se dire bon eh bien ça leur va donc pourquoi débattre. C'est facile de s'insurger et envoyer des lettres au décanat... ça n'a aucun impact car ce ne sont pas les bons canaux et c'est presque du sabotage car les représentants perdent du coup leur crédibilité.

Danish : Ça ne prend pas beaucoup de temps, 3 à 4 fois par semestre les jeudis après-midi ou 6x par année. En plus, c'est un poste de représentants pouvant être bien vu, à mettre sur le CV.

Robin : Sinon est-ce qu'il y a quelqu'un pour la suppléance?

Vote 5 : Élection de Thibaud Wertz comme suppléant au Conseil de Faculté avec 100% des voix

SPORT :

Naomi : Aucun étudiant dans le Conseil D'institut en Sport. De nouveau, ce sont des postes importants

Danish : Pour le Conseil d'institut il s'agit des structure des instituts, budget, projets futurs,... Ils se réunissent donc 6 fois par années

Robin : Et si vous avez de la chance, il y a des profs qui se clashent pendant le Conseil

(Rires)

Naomi : Oui, ça met un peu d'ambiance. À nouveau, parlez-en autour de vous.

Vote 6 : Élection de Loris Pasinelli avec 96 % et Axel Sax avec 94%

SCIENCES SOCIALES :

Danish : La Commission d'Enseignement touche des sujets plus spécifiques comme le plan d'études, etc... Pour le Bureau il s'agit de séances préalables, une semaine en avance. Il faut quelqu'un en Bachelor et quelqu'un en Master

Naomi : Pour préciser, ce sont deux membres de la Commission qui sont au Bureau si jamais.

Yasmine : Sciences sociales sont hyper open à écouter vos idées, à être dans la discussion, partager, on peut donc beaucoup faire changer les choses. C'est important, peu exigeant et vous allez apprendre tellement de choses avec une belle équipe - enseignants compris.

Maël : On est vraiment pas beaucoup, hésitez pas à faire remonter ces postes autour de vous. On a plein de gens prêts à expliquer comment ça se passe, à coacher, les rassurer,

Naomi : Ça permet aussi de voir les profs dans un autre contexte que l'enseignement, c'est hyper intéressant.

Vote 7-9 : Élection de Macha Dely avec 85 % des voix

COMMISSIONS FACULTATAIRES

- Commission de validation des acquis professionnels (1 place à ISSUL)

- *Vote 10 : Élection de validation des acquis professionnels (1 place à ISSUL) Alex Sax avec 100% des voix*

- Commission chargée du recrutement d'un.e MER en conseil et orientation (Poste IP)
- 1 place pour un.e étudiante choisi par le Décanat
- *Vote 11 : Les élus sont Malika Naula à 88% Franck De Luca 92% Joé Nicolet 85 %*

- Commission chargée du recrutement d'un.e professeur.e en activité physique au cours du parcours de vie (poste ISSUL)
- 1 place pour un.e étudiant.e en sport, siégeant au possible au Conseil de Faculté
- 2- 3 noms à proposer au Décanat
- *Vote 12 : Valentine Rui à 75 %, Sara Vallélian 60 % et Loris Pasinelli avec 48%*

Élections du comité

DEPARTEMENT MEDIAS ET COMMUNICATION

- Pôle journalisme :

Naomi : Ne pouvant pas être là, je vais vous lire sont petit mot qu'il nous a fait parvenir

Robin : Si quelqu'un à des questions? J'ai pu discuter avec lui hier.... dans un tout autre contexte mais n'hésitez pas. Il est ultra motivé. Là, le journal est un peu mort car il n' y a plus de membres mais l'idée est de pouvoir rester dans la diversité, de suivre les envies de personnes intéressées à participer à ça. Vincent il aimerait donc écrire des essais sur des sujets qui l'intéressent, il est très ouvert à la discussion. Il est déjà à photo et graphisme donc il connaît déjà l'AESSP.

Vote 13 : Élection de Vincent Magnenat avec 95 % des voix

4. Révision des statuts de l'AESSP

- ART. 7 AL. 3-4 : DEFINITION DE L'AESSP

Robin : On aimerait les supprimer qui disent les étudiants avec une mineure en SSP peuvent occuper un poste à responsabilité au sein du Comité et que les Master externes mais reliés, également. Actuellement ça ne fait plus beaucoup sens. On garde l'alinéa 2 ou les membres externes peuvent être membres extraordinaires mais pas occuper des postes à responsabilités.

Nizar : Je trouve un peu dommage pour les science politiques qui vont à l'IDEAP

Robin : En fait les gens pourront toujours faire partie mais sans être dans le Comité

Danish : C'est pas formellement une mineure mais c'est très lié du coup on pourrait considérer comme tel. IDEAP c'est en faculté de droit mais c'est très lié à SSP

Tom : On pourrait supprimer le point 3 et le point 4

Robin : On enlève que l'alinéa 3 afin qu'ils ne soient pas responsable si ç vous va? Okay on notera à la fin mon on note.

- ART. 8 AL.

Robin : Concerne les attestations qu'on devait faire voter pendant le Covid etc. Mais retard énorme, réunions à rallonge. Bonne idée sur le papier mais trop compliqué. On aimerait donc remplacer les alinéas 2 à 5. Pour simplifier toute cette procédure : tous les responsables de l'AESSP peuvent demander une attestation quant à sa fonction auprès des RH et du Décanat. De même, tout membre actif peut demander une attestation auprès de la présidence par les RH. Les demandes doivent intervenir au plus tard un semestre après avoir quitté son poste. Et la principale modification c'est que la liste des demandes d'attestation est présentée lors de la deuxième AG du semestre. En cas d'opposition active il y a discussion suivie d'un vote. La personne concernée à bien évidemment le droit d'être entendue, simplement quitter l salle lors du vote. Commentaires?

Yasmine : Tous les membres de l'association peuvent s'opposer à la demande d'attestation même s'ils ont eu 0 contact?

Robin : Alors il faut aussi justifier son point de vue, d'où la discussion qui est dans cette idée là.

- ART. 21 AL. 4-5 :

Robin : 2 postes à responsabilité possible car bien utile mais le cumul de 3 mandats est interdit. Sont membres du Comité les responsables ayant un mandat actif ainsi que leur membres inscrits sur les listes, d'où l'importance de tenir les listes à jour. Remarques ?

- ART.25 REVOCATION

Robin : Nouvel article permettant la révocation des mandats de responsables et d'exclure des membres. A la base c'était donc possible via des bulletins secrets pour de justes motifs. On a

voulu préciser tout en faisant distinction entre responsables et membres. Donc la révocation et exclusion sont pour des cas graves par le Comité et les RH si membres/responsables ne remplissent pas leur cahier de charges ou membre fantôme. Questions?

Nizar : On peut le faire en Divers?

Robin : Non, ça doit être prévu dans l'ordre du jour, la personne est prévenue à l'avance, il y a des discussions au préalable.

Lisa : D'autres mesures seront prises au préalable. Le but est qu'on discute et qu'on trouve des solutions avant d'en arriver à là.

- ART. 37 AL. 2

Robin : Toute dépense supérieure à 200 doit être notifiée à la trésorerie qui la soumet à un vote à l'AG

Valentine : Effet rétroactif?

Robin : Non, non pas du tout.

Héloïse : Mais pour les soirées, pour la location de locaux, avec 2 AG par semestre...

Robin : C'est pour tout ce qui concerne des dépenses extraordinaires. Là ça reste ordinaire pour ton pôle et que ça rentre dans le budget. Avertissez la trésorerie et sinon hésitez pas.

Naomi : Si vous avez un doute, vous pouvez sans autre nous demander.

Vote 14 : la modification des statuts tout en bloc à 98% et 2% de non

Vote 15 : acceptation des statuts révisés à 98 % et 2% d'abstention

Robin : Super merci beaucoup. Chaque membre peut modifier des points en prévenant 10 jours avant l'AG.

5. Cahier des charges du pôle réseaux sociaux

Robin : 1er rappel, si besoin, essayez de prévenir minimum 2 jours en avance . Pour les photos : maximum 150 par événements (max sur Facebook) donc il faut faire le tri avant d'envoyer 500 diapos d'un coup.

Vote 16 : cahier des charges du pôle Réseaux sociaux accepté à 93%, avec 2% de non et 5 % d'abstention

6. Attestation du Comité

Robin : Donc voici la liste de toutes les personnes à qui on va délivrer des attestations. Il n'y a que des retours positifs aux RH. Avez-vous des questions sur les personnes ou leur travail? Les attestations reprennent les bulletins points des cahiers des charges, il n'y a pas vraiment de surprises. Point personnalisé par les RH

Lisa : On va parler avec les responsables si on ne connaît pas la personne. Si vous avez fait partie de commissions on va demander également.

Lidia : Pour Allison et son projet solidaire?

Robin : Est-ce que quelqu'un s'oppose?

Kamila : Demander des attestations maximum un semestre après avoir quitté sa fonction c'est pour toutes les situations?

Robin : Si la personne reste à l'AESSP, pas de soucis c'est juste les personnes qui demandaient pour 2016 par exemple.

7. Présentation des comptes

Cf slide du PowerPoint

Morgane : 20'762, 45 CHF au 24 février 2021

7 octobre 2021 : 191'711, 29

Résultat de l'exercice = - 1051,16 CHF

Vote 17 : approbation des comptes à 98% avec 2% d'abstention.

Vote 18 : décharge de la trésorerie à 98 % et 2% d'abstention

Marius : Budget évent. Workshop ça donne quoi ? On est entrain de remplacer du matériel.

Morgane : Possible en plusieurs fois

Fonctionnement de la trésorerie : Charte affichée au bureau et présente sur moodle. Les demandes de cartes sont au Bureau. Pour les demandes de fonds de caisse il faut demander minimum une semaine avant, merci d'envoyer un message/mail/.... Pour les apéros c'est maximum 100.-. Pour la REpro c'est 30.- et bien noter son nom ainsi que celui du département.

8. Discussion sur la comodalité

- Rencontre avec l'ACISSP (Association du corps intermédiaire) : opposition forte à l'enregistrement et aux cours en ligne, crainte que la comodalité ne devienne la norme
- Notre volonté pour le semestre à venir : augmenter le nombre de cours dédoublé pour parer au problème des salles et de l'encadrement
- Votre position par rapport à la comodalité? Faut-il promouvoir un retour complet en présentiel?

Robin : On a aucune information officielle, surtout qu'on entend plein de propos contradictoires. Depuis le début on nous a dit que le décanat voulait revenir au présentiel dans la totalité. Et les corps intermédiaires ils disent que c'est ce qu'ils veulent nous faire croire mais qu'ils vont utiliser les cours en ligne pour résoudre le manque de places par exemple. Du coup on a besoin d'avoir un avis des étudiants.

Héloïse : Je vois pas en quoi la comodalité serait impossible, Genève ils le font déjà depuis longtemps. C'est pas mal pour faire des économies pour les apparts mais également pour pouvoir bosser. Pour les places, en soi ils devront obligatoirement régler ce problème donc...

Franck : 1er c'est pour les personnes en propé et psycho : amphi 1031, est-ce que c'est représentatif des autres cours? Sinon personnellement, j'adore les cours en présentiel, le format en ligne a failli même avoir raison de ma santé mentale. On est encore en pleine période avec des gens qui se retrouvent en quarantaine et ils ne peuvent potentiellement pas assister aux cours, pourquoi supprimer les cours à distance. Je ne vois pas pourquoi on règle ça au niveau facultaire mais universitaire car tout le monde est à la même enseigne donc pourquoi détruire l'égalité des chances quant à la possibilité d'avoir le choix de venir ou de suivre à distance.

Maël : Nous on était assez d'accord par rapport au COVID, on serait pour garder cette comodalité

Robin : Si jamais il y des discussions et débats avec la FAE pour le niveau universitaire, nous on voulait juste avoir les opinions de notre faculté.

Maxence : Pareil que Héloïse. Ça permet d'avoir une demi-mesure pour les personnes incapables d'y assister

Maël : On est là pour représenter les étudiants qui ont des réflexions pas mal basées sur les peurs. On assiste à une dualité entre les étudiants et les entités structurelles comme ces idées de bourses par exemple.

Naomi : Si les cours sont en ligne, les étudiants peuvent travailler la journée et suivre les cours chez eux comme à un gymnase du soir en fait. Il n'y aurait alors plus d'intérêt à leur donner des bourses, ils n'ont qu'à se débrouiller dans leur vie. Et un autre point c'est la gestion des données à savoir où sont stockées les vidéos et donc à qui sont les droits : est-ce que ça leur appartient quand même, est-ce que c'est à l'université? L'université est pas du tout d'accord là-dessus même si en soi ça nous regarde moins mais c'est aussi ce qu'ils ont mentionné également

Nizar : En vrai nous ce qu'on aime c'est d'avoir les vidéos, la comodité c'est encore à part. C'est vrai que diffuser le cours en direct c'est une grosse gestion car il faut des serveurs qui tournent tout le temps alors que les enregistrements ça demande pas grand chose si ce n'est une caméra et un système juste pour les poster. En ayant lu les mails du corps intermédiaire (...)

Mael : C'est assez intéressant parce que c'est vrai qu'à nous ils avaient mis l'accent que l'enregistrement ça leur posait pas mal de problème de manière étique ainsi qu'au niveau salarial, ...

Danish : Ce sujet souligne les conditions matérielles. J'imagine qu'on n'a pas tous accès aux mêmes ressources et le problème c'est que ça va centrer des inégalités déjà présentes. Ça fait des années qu'on se bat pour des bourses d'études, et là on leur offre, parce que ça nous arrange d'avoir accès à la comodité, ça va nous faire encore plus galérer. Là on est une des facultés où la plupart des étudiants ont un boulot à côté, parfois à 40-60% ce qui est énorme. Avec cette charge de travail à côté, suivre ses études c'est difficile donc ça aide bien d'avoir des enregistrements ce semestre mais ensuite ça va amener d'autres problématiques et c'est nous qui allons être péjorés. Alors je ne sais pas combien de temps vous êtes encore ici mais vous allez peut-être le subir et pour les prochains ça sera encore plus. Ensuite, il faut je pense être solidaire au corps intermédiaire où ils n'ont pas les mêmes conditions non plus. Par rapport à la distance, je pense à ceux qui ont dû retourner dans leurs cantons, ce sont des questions à se poser et agir pour. Maintenant, si on demande de garder la comodité et les enregistrements ça fera que le campus devient une uni à distance et ça je pense que ni les étudiants ni les professeurs le veulent. Pour ceux qui vont rester encore un moment, il faut envisager le futur. Ma position personnelle, pour ce semestre je pense que c'est important qu'on ait accès encore à la comodité ainsi que les enregistrements. Mais une semaine c'est pas mal parce que si c'est plus longtemps, on va procrastiner et accumuler les charges de travail. Il faudrait donc selon moi, se focaliser sur ce semestre puis se focaliser sur un retour en présentiel. En plus si plus personne ne vient, ils n'auront plus besoin de construire des bâtiments capables de tous nous accueillir avec des différences d'équité déjà selon les facultés donc faut aussi y penser.

(???) : pourquoi ça serait que la bourse ou que les enregistrements?

Mael : Alors pas forcément, c'est juste que pour avoir des bourses, le fait que les enregistrements et que tu ne sois pas obligé d'avoir des dépenses déplacements ou

appartements : pourquoi on ne resterait pas chez nos parents, c'est les arguments qui sont souvent amenés.

(???) : (...) pour la précarité financière, c'est vrai que les bourses c'est hyper compliqué à obtenir donc à partir du moment où la comodalité et les enregistrements sont normalisés, ça me paraît un peu dur que les bourses soient acceptées plus facilement. Dans le séminaire de première année en sciences sociales (70 à 60 personnes sauf erreur), le comodal est problématique au niveau communication, participation et intégration. Ça pourrait être un point appuyé le fait que non ça ne deviendrait pas une université à distance. (...)

Ines : Pour moi, le fait de suivre son cours en ligne ou avec l'enregistrement, c'est un choix qu'on fait au niveau personnel et en connaissance de cause. Ça permet notamment d'avoir un travail à côté et de ce fait d'apprendre aussi autre chose, d'avoir une ligne sur son CV, de faire un stage, enfin de saisir des opportunités. Et pour les bourses, on peut prendre Genève comme exemple où il faut travailler un certain pourcentage à côté des études pour pouvoir en bénéficier. Je suis pas sûre qu'enlever une technologie qu'on crée à cause d'une pandémie soit forcément une bonne idée. Pour moi il y'a une certaine forme d'avancée même s'ils ne sont pas encore au point à 100%, il y a toujours moyen de s'améliorer. En plus, au vu de la situation, ce n'est pas envisageable vu les inégalités énormes que ça peut créer : on est toujours dans une situation où il y a un certificat Covid et ça ne va pas disparaître miraculeusement en janvier. Il y a des choses à améliorer c'est certain, mais c'est pas forcément le truc à bannir. Et effectivement, au niveau des interactions c'est compliqué mais il faut trouver un moyen en mettant des personnes pour régler ces problèmes là par exemple.

Danish : Je trouve intéressant ce que Ines dit. Je pense pas qu'il faut annuler toutes les infrastructures mais qu'on se pose la question sur ce qu'est un étudiant. C'est la galère avec toutes les obligations autant pour les cours qu'à côté.

Lidia : Je rejoins Ines. Pour ceux qui sont obligés de travailler à côté, ça sauve la vie au niveau trajet, fatigue et personnellement c'est beaucoup plus facile. (...) Je trouve que la captation ça permet plus d'égalité au niveau de l'uni car ça sauve les personnes incapables de venir pour des problèmes psy ou d'hospitalisation par exemple.

Franck : Un point avait été soulevé par les profs à la dernière Commission d'Enseignement, c'est que les cours où il faut de la participation, le comodal ça ne fonctionne pas vraiment. Pour les Master surtout, quand il y a des intervenants ou des invités, c'est vachement décredibilisant pour l'uni quand ils se retrouvent seulement devant 10 personnes - ça pourrait leur faire diminuer ce genre d'interventions. Je ne sais pas si c'est réellement possible mais pour les cours où tu as besoin de participation, il faudrait une solution pour les inciter fortement à venir.

Malika : Juste revenir sur la Commission d'Enseignement où ils avaient soulevé le fait que le comodal était plus difficile à gérer. Pour ma part, ça serait bien pour les séminaires, d'être sur place même si ça reste compliqué pour certaines personnes. (...)

(???) : Chacun a des expériences différentes mais moi, je n'ai pas de séminaires mais pour les cours en ligne ça m'a vraiment sauvé la vie pour le cours de statistiques par exemple.

Sara : Ma première année, c'était tout à distance et au niveau de mes résultats, c'était pas si mal dans le sens où j'ai pas à me plaindre, et non je n'ai pas triché....

Robin : ça sera mis dans le PV!

(Rires)

Sara : Après ça m'a beaucoup renfermé sur moi-même. Je vois maintenant la différence quant au fait de poser des questions, discuter avec les profs,... Pour moi les deux ont autant d'avantages que des inconvénients et vont créer des inégalités. Après cette possibilité de distance sauve quand même la vie selon les problèmes. Après je suis également d'accord avec Danish quant au fait qu'être étudiant c'est un travail à plein temps et que vivre l'expérience universitaire.

Héloïse : Ce que la plupart des gens oublient c'est que pas tout le monde n'habite à Lausanne déjà mais également en ville. J'ai une amie les horaires elle ne peut pas suivre tout son programme à cause des horaires de ses transports. Donc je persiste que ça sauve des vies.

Maël : On a énormément d'arguments ne s'appuyant pas toujours sur les mêmes choses ce qui est vraiment bien. Moi je vous demanderais juste d'être critique sur votre avis/position afin d'enlever un peu les « pour moi » et les « ma pote »....

Naomi : C'est pas pour rabaisser vos interventions, au contraire ça nous donne des exemples concrets à donner au décanat ou les réunions avec le corps intermédiaire par exemple.

Franck : J'ai aussi l'impression que la qualité de nos études ce n'est pas que les cours, les professeurs mais qu'il y a un pas à faire des deux côtés (...)

Maël : Je pense que si vous êtes ici c'est que vous êtes quand même assez investis u niveau universitaire,...

Yasmine : (...) Je tiens quand même à rappeler ce soir que dans la salle il y a une majorité écrasante de psycho (...)

9. Divers et propositions individuelles :

Maël : Il y beaucoup d'évènements qui ont lieu en décembre du coup essayez de vous y prendre à l'avance. N'oubliez pas de bien mettre également sur l'agenda afin de pouvoir communiquer avec les autres si vous pouvez trouver des arrangements...

Robin : Il y a juste un jour où il y a 3 événements en même temps donc pour la comm c'est un peu compliqué....

AG 2 - 18.11.21

Nombre de participants : 69

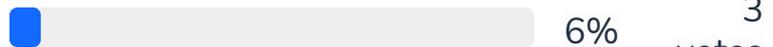
1

TEST : que souhaiteriez-vous pour le semestre de printemps ?

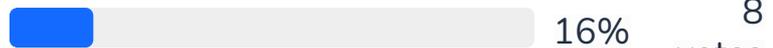
Toujours des cours en comodal et enregistrés



Des cours uniquement en présentiel

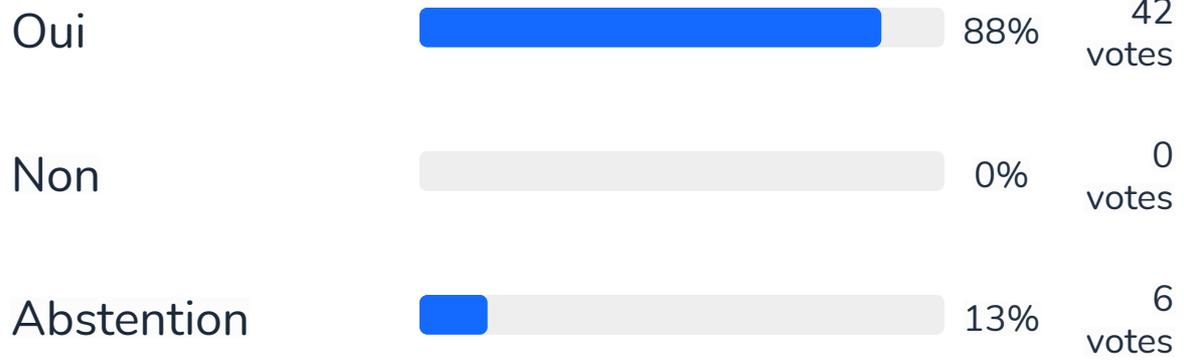


Complètement égal, je m'adapte dans tous les cas



2

Acceptez-vous l'ordre du jour ?



3

Acceptez-vous le PV de l'AG du 30.09.21 ?

Oui

39
votes

Non

0
votes

Abstention

10
votes

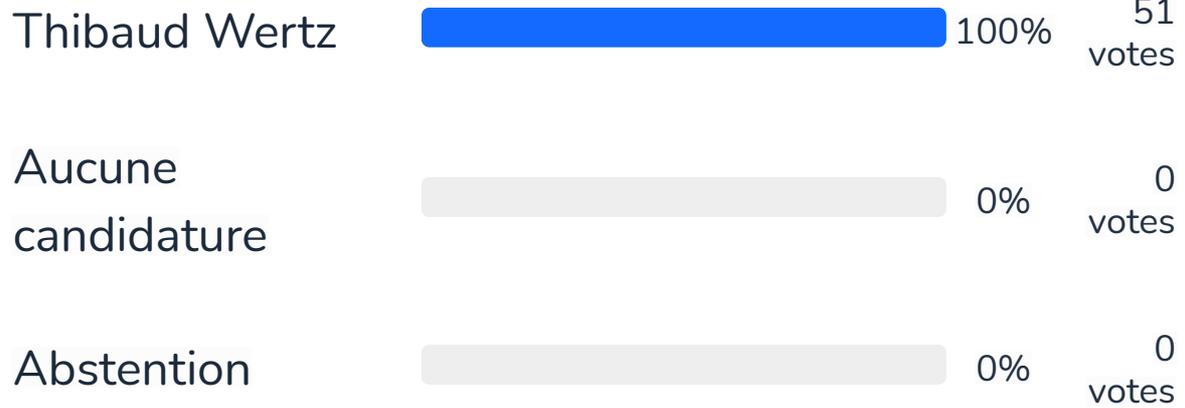
4

Election : Conseil de Faculté (1 poste fixe)

		0%	0 votes
Aucune candidature		0%	0 votes
Abstention		0%	0 votes

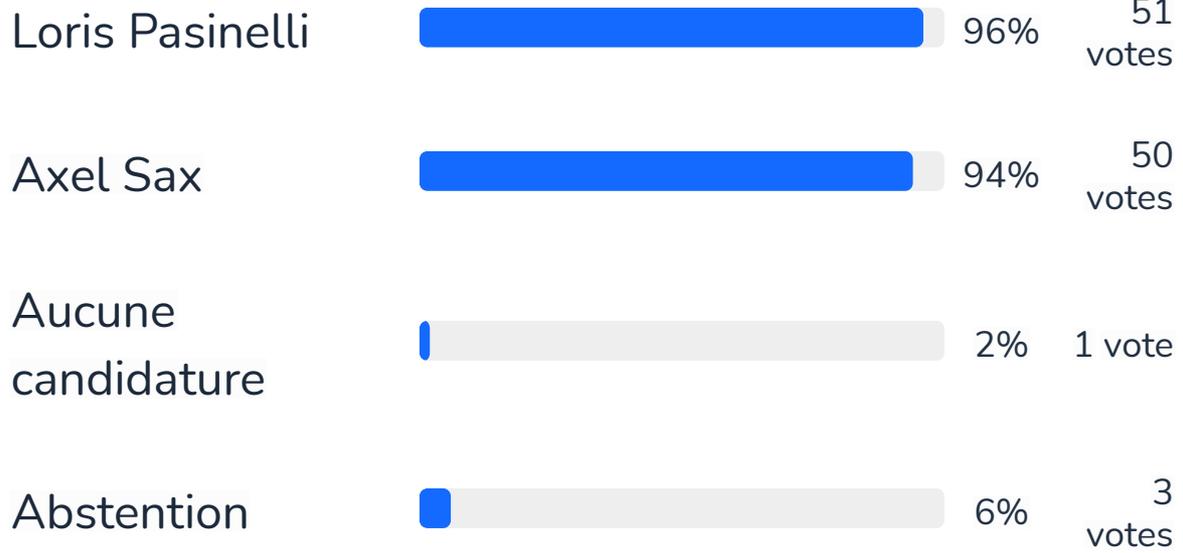
5

Election : Conseil de Faculté (2 suppléant.e.s)



6

Election : Conseil d'institut en sport (3 places)



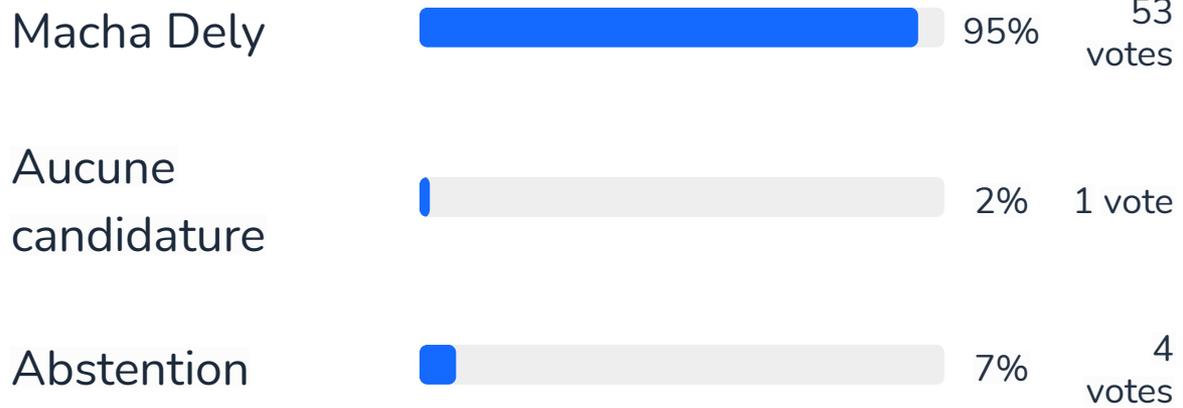
7

Election : Commission d'enseignement en sciences sociales (4 places vacantes)



8

Election : Bureau de la CE en sciences sociales (2 places)



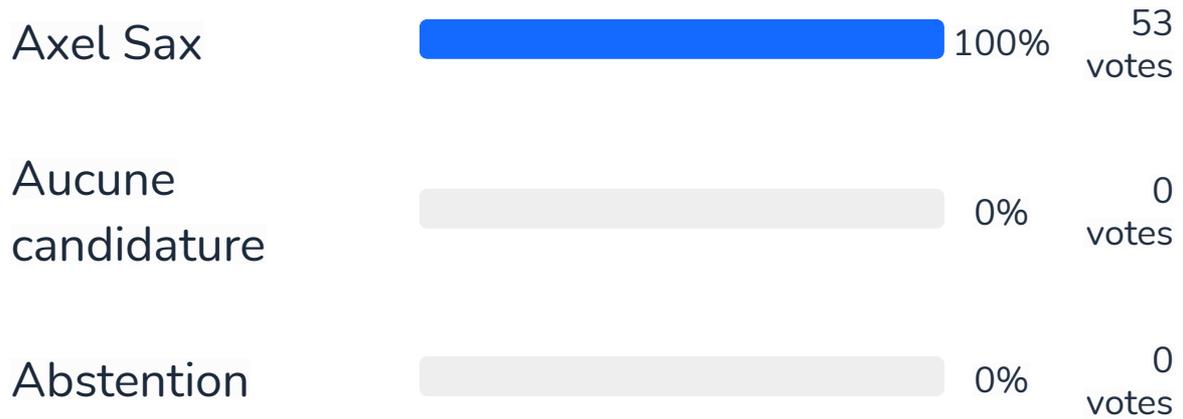
9

Election : Conseil d'institut en sciences sociales (1 place vacante)



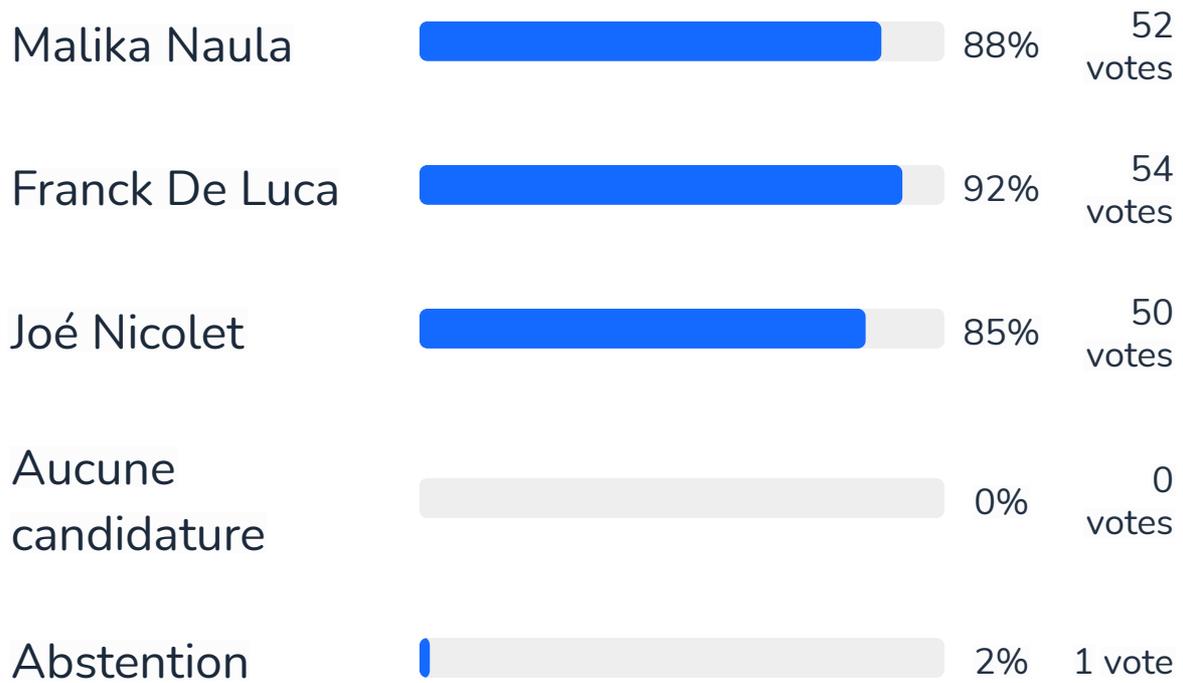
10

Election : Commission de validation des acquis professionnels (1 place ISSUL)



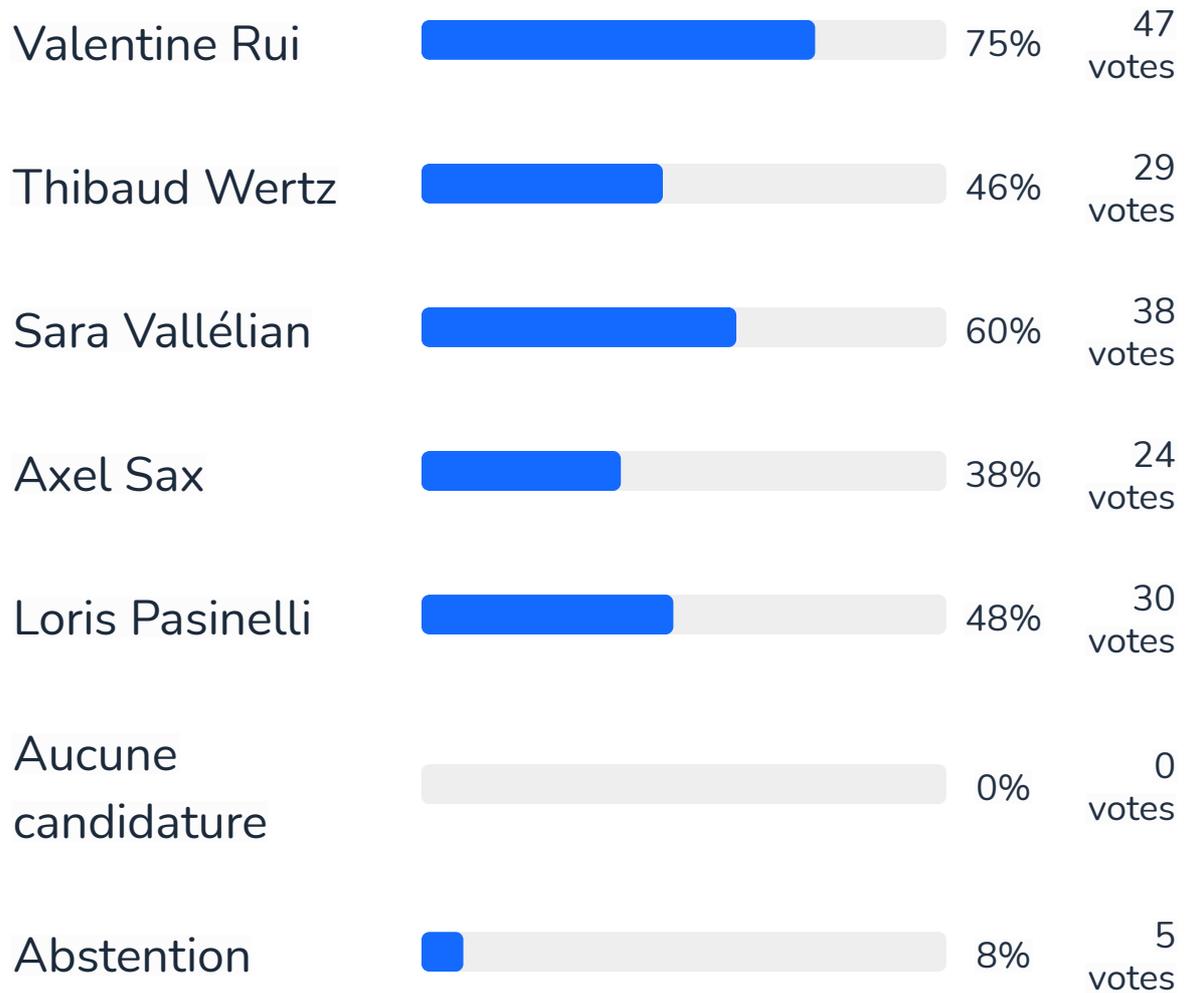
11

Election : Commission de recrutement d'un.e MER en conseil et orientation



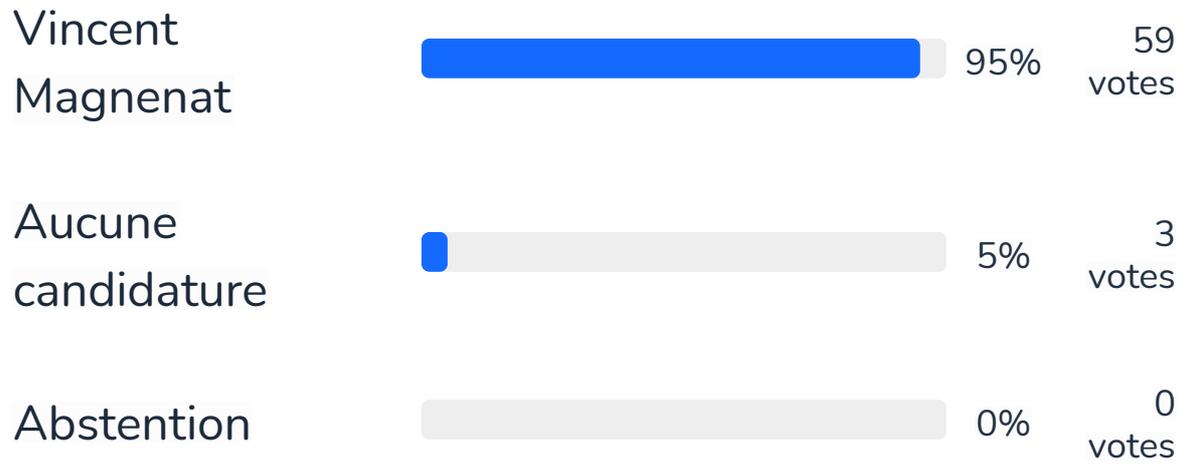
12

Election : Commission de recrutement d'un.e professeur.e en activité physique au cours du parcours de vie



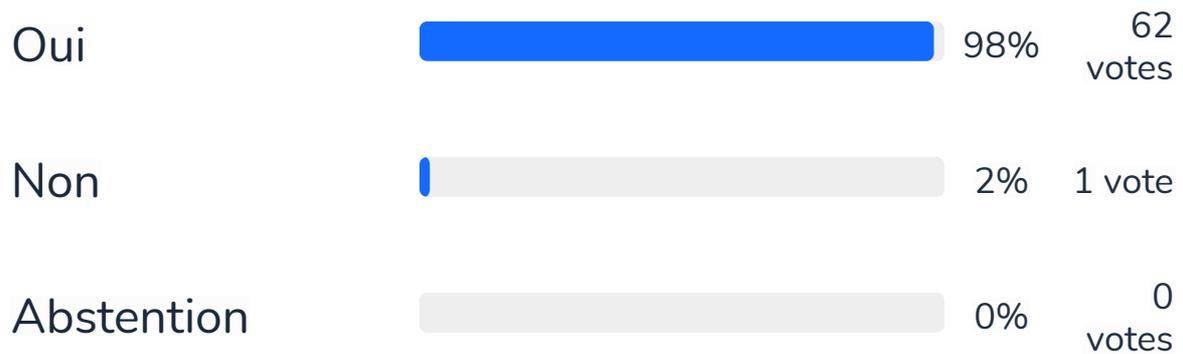
13

Election du Comité : Journalisme



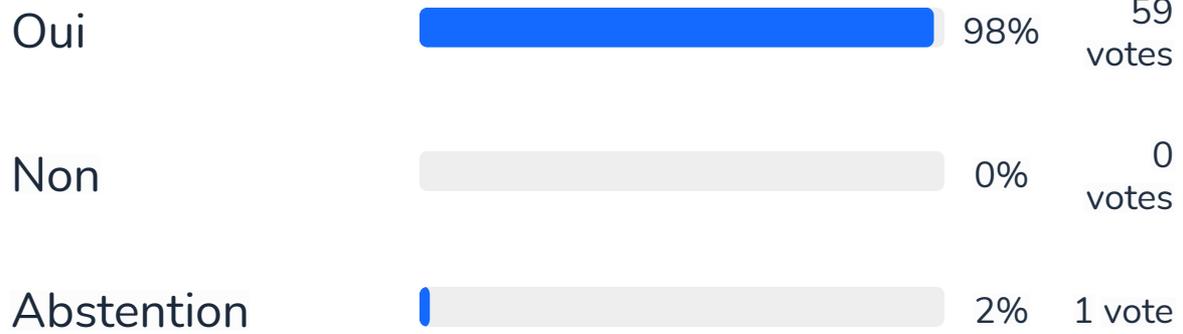
14

Acceptez-vous de voter en bloc les modifications apportées aux statuts ?



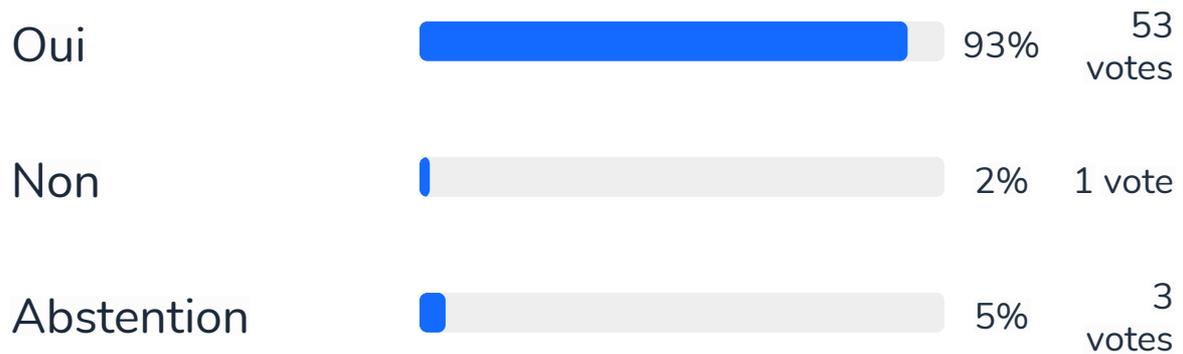
15

Acceptez-vous les statuts révisés ?



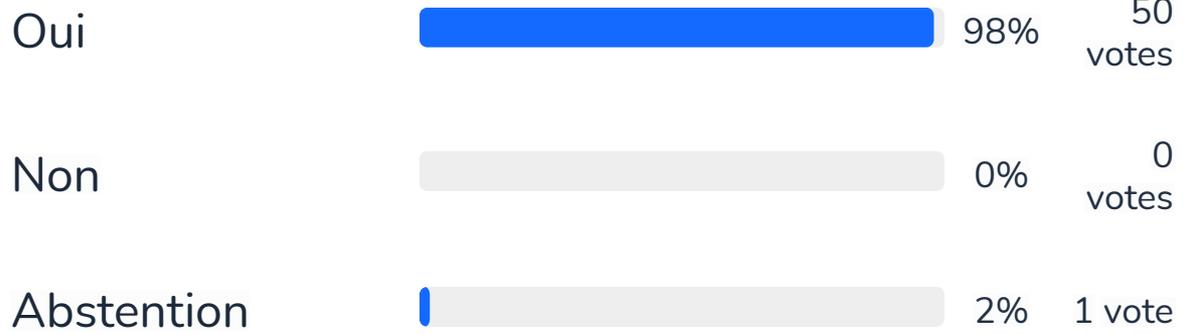
16

Acceptez-vous le cahier des charges du pôle Réseaux sociaux ?



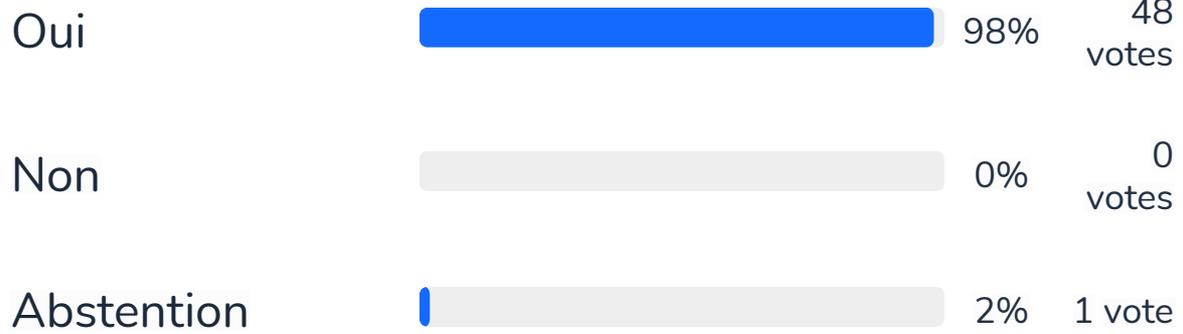
17

Acceptez-vous le bilan semestriel de la trésorerie ?



18

Acceptez-vous de décharger la responsable trésorerie ?



AESSP – Changements dans les statuts

Art. 7 Définition

- ¹ Tout·e·s les étudiant·e·s immatriculé·e·s à la Faculté des SSP sont membres passifs·ves de l'AESSP.
- ² Les étudiant·e·s d'autres Facultés inscrit·e·s dans une mineure en SSP sont considéré·e·s comme membres extraordinaires. N'étant pas reconnu·e·s comme membres de la Faculté des SSP, ils ne peuvent par conséquent pas être représentant·e·s dans les instances facultaires.
- ~~³ Les étudiant·e·s ayant une mineure en SSP peuvent occuper un poste à responsabilité au sein du Comité.~~
- ~~⁴ Les Masters externes à la Faculté des SSP mais dont la Faculté permet un accès direct sont soumis aux mesures relatives aux mineures.~~
- ⁵ Sont réputé·e·s membres actifs·ves de l'association les étudiant·e·s qui collaborent de façon régulière à la poursuite des buts de l'association, d'un département, d'une section ou suite à toute élection à l'AG, sous réserve de charte annexe.

Correction :

Suppression des alinéas 3 et 4.

Art. 8 Lettres de recommandation et Attestations

- ¹ Tout·e membre actif·ve de l'AESSP peut demander une lettre de recommandation à la Présidence à condition que son cahier des charges ait été respecté. La Présidence a le droit de refuser une telle demande si les 2/3 des membres composants la Présidence, les Ressources Humaines (ci-après les RH) et les responsables de la/ du membre en question reconnaissent un non-respect du cahier des charges.
- ~~² Tout·e responsable de l'AESSP peut demander une attestation quant à sa fonction auprès du Décanat via les RH. Les conditions sont les mêmes que pour une lettre de recommandation. La demande de l'attestation doit survenir au plus tard un semestre après que la/le membre ait quitté sa fonction.~~
- ~~³ Pour délivrer les attestations, une délégation est attendue conformément aux modalités suivantes :~~
 - ~~a. Membres : la Présidence, les RH et les responsables de Département sont amenés à voter sur l'octroi de l'attestation~~
 - ~~b. Responsables : la Présidence, les RH et les Coordinateurs·trices du département sont amenés à voter sur l'octroi de l'attestation~~
 - ~~c. Coordinateurs·trices du département : la Présidence, les RH et les responsables de pôles sont amenés à voter sur l'octroi de l'attestation.~~
 - ~~d. Présidence : les RH et les Coordinateurs·trices des départements sont amenés à voter sur l'octroi de l'attestation~~
 - ~~e. RH : la Présidence et le/la Coordinateur·trice du département sont amenés à voter sur l'octroi de l'attestation~~

- ~~4 Les attestations doivent être acceptées à l'unanimité ; en cas de refus, une discussion peut être demandé par la personne concernée en présence des votants~~
~~5 La discussion a lieu en présence de la/du personne en question, elle/il doit cependant quitter la salle lors du vote.~~

Correction :

- ² Tout·e responsable de l'AESSP peut demander une attestation quant à sa fonction auprès du Décanat via les RH. De même, tout membre actif·ve peut demander une attestation quant à sa fonction auprès de la Présidence via les RH. La demande de l'attestation doit survenir au plus tard un semestre après que la/le membre ait quitté sa fonction.
- ³ La liste des demandes d'attestation est présentée lors de la deuxième AG du semestre. En cas d'opposition active, une discussion suivie d'un vote sur l'attestation contestée permettra de l'accorder ou non. La personne concernée par l'attestation a le droit d'être entendue ; elle devra toutefois quitter la salle lors du vote.

Art. 21 Composition

- ~~4 En cas exceptionnel de vacance à un poste de responsabilité au sein du Comité de l'AESSP, il est possible de cumuler deux fonctions à raison d'un demi-mandat.~~
~~5 Sont membres du Comité : Les étudiant·e·s élues lors de la dernière AG, en tant que membre du Comité, des départements et des sections.~~

Correction :

- ⁴ En cas exceptionnel de vacance à un poste de responsabilité au sein du Comité de l'AESSP, il est possible de cumuler deux fonctions. En revanche, le cumul de trois mandats est interdit.
- ⁵ Sont membres du Comité : les responsables ayant un mandat actif, ainsi que leurs membres tel·le·s qu'inscrit·e·s sur les listes.

Art. 25 Révocation

- ~~1 Les membres du Comité sont révocables via bulletin secret et pour justes motifs.~~
~~2 Cette décision se prend à la majorité absolue et a un effet immédiat.~~
~~3 La proposition de révocation doit avoir été annoncée et portée à l'ordre du jour.~~
~~4 La personne concernée a le droit d'être entendue.~~

Correction :

Art. 25 Révocation et exclusion

- ¹ Tout membre actif peut être exclu·e pour une durée minimum d'une année sur demande des RH ou de la Présidence. L'exclusion est prononcée suite à un vote à bulletin secret durant un Comité.
- ² Tout mandat de responsable est révocable sur demande des RH ou de la Présidence. La révocation est prononcée suite à un vote à bulletin secret durant une AG. Le responsable ne peut pas briguer un autre poste à responsabilité pendant une

durée minimum d'une année. Il/Elle peut également être exclu-e pour une durée minimum d'une année selon décision de l'AG.

³ La décision de révocation ou d'exclusion se prend à la majorité absolue et a un effet immédiat.

⁴ La proposition de révocation ou d'exclusion doit avoir été annoncée et portée à l'ordre du jour.

⁵ La personne concernée a le droit d'être entendue.

Art. 37 Autonomie

¹ À partir de leur élection, les départements œuvrent de manière autonome dans les limites de la mission qui leur a été confiée.

² ~~Toute dépense supérieure à CHF200 doit toutefois être notifiée au Comité. Par la suite, la Trésorerie soumet la dépense à un vote du Comité.~~

³ Les pôles d'une section se réfèrent au Comité de leur section en cas de besoin d'arbitrage sur un objet particulier faisant débat.

Correction :

² Toute dépense supérieure à CHF200 doit toutefois être notifiée à la Trésorerie, qui la soumet à un vote de l'AG en vertu de l'art. 16 al. 1 let. i.

Présentation des comptes

Semestre de printemps – année académique 2020-2021

Plan de la présentation

I. Présentation des comptes

- a) Résultat de l'exercice
- b) Détails des départements et sections
- c) Vote d'approbation des comptes
- d) Vote de décharge de la trésorerie

II. Budgets du semestre Automne 2021

III. Rappel du fonctionnement de la trésorerie

I. Présentation des comptes

- Résultat de l'exercice:
 - État du compte au 24 février 2021 :
 - 20'762,45 CHF
 - État du compte au 7 octobre 2021 :
 - 19'711,29 CHF
 - Résultat de l'exercice:
 - $19'711,29 - 20'762,45 = - 1'051,16\text{CHF}$

I. Présentation des comptes

- Pourquoi un déficit ?
 - Le covid ☺
 - Pas d'événements nous rapportant de l'argent
 - Des frais mensuels qui restent malgré tout (factures mobility)
 - Paiement cotisation Psych
 - Rallye de la rentrée

II. Résultat par département

Département interne:	
Charges	Produit
0	0
Total:	0

Budget de base: 1200

Budget restant: 1200

II. Résultat par département

Département Académique:	
Charges	Produit
353	0
Total:	-353

Budget de base: 1000

Budget restant: 647

Rallye de la rentrée (lots, apéro)

II. Résultat par département

Département Politique:	
Charges	Produit
0	0
Total:	0

Budget: 150

Budget restant: 150

II. Résultat par département

Département Event:	
Charges	Produit
114,6	0
Total:	-114,6

Budget de base: 1800

Budget restant: 1685,40

Participation d'événement et d'unison à l'apéro du rallye

II. Résultat par département

Département Média et communication	
Charges	Produit
30	0
Total:	-30

Budget: 350

Budget restant: 320

Cotisation du pôle journalisme

II. Résultat par département

Section ESSOPOL :	
Charges	Produit
0	0
Total:	0

Budget de base: 400

Budget restant: 400

II. Résultat par département

Section ESSUL :	
Charges	Produit
0	0
Total:	0

Budget de base: 400

Budget restant: 400

II. Résultat par département

Section EPSYL :	
Charges	Produit
586,6	0
Total:	-586,6

Budget de base: 1200

Budget restant: 613,40

Payement cotisation psych

II. Résultat par département

Présidence Section EPSYL :	
Charges	Produit
86,6	0
Total:	-86,6

Budget de base: 200

Budget restant: 113,40

II. Résultat par département

Pôle Conférence Section EPSYL :	
Charges	Produit
0	0
Total:	0

Budget de base: 400

Budget restant: 400

II. Résultat par département

Pôle Events Section EPSYL :	
Charges	Produit
0	0
Total:	0

Budget de base: 800

Budget restant: 800

II. Résultat par département

Pôle Cinépsyl Section EPSYL :	
Charges	Produit
0	0
Total:	0

Budget de base : 400

Budget restant : 400

II. Résultat par département

Charges diverses:	
Charges	Produit
248	281,04
Total:	33,04

Budget de base: 800

Budget restant: 833,04

Pourquoi des produits?

Les cafés!

Résumé

- Bilan semestriel:
 - État du compte au 24 février 2021 :
 - 20'762,45 CHF
 - État du compte au 7 octobre 2021 :
 - 19'711,29 CHF
 - Résultat de l'exercice:
 - $19'711,29 - 20'762,45 = -1'051,16\text{CHF}$

Vote

- 1^{er} vote: Acceptez vous le bilan semestriel de la trésorerie ?
Oui/Non/Abstention
- 2nd vote: Acceptez vous de décharger la responsable trésorerie ?
Oui/Non/Abstention

II. Présentation des budgets

Département	Budget
Interne	1200 CHF
Académique	1000 CHF
Politique	150 CHF
Event	1800 CHF
Média & communication	350 CHF
EPSYL	1600 CHF
ESSOPOL	400 CHF
ESSUL	400 CHF
Charges diverses	800 CHF
Total	7700 CHF

III. Rappel du fonctionnement de la trésorerie:

- Clauses de la trésorerie
 - Demande de carte
 - Mobilis ou Aligro
 - Remplir au moins une semaine à l'avance le formulaire qui se trouve dans le classeur noir ET m'en informer
 - Demande de remboursement
 - Classeur noir, dans le meuble bleu à l'entrée ou sur moodle
 - Demande de fond de caisse
 - Minimum 1 semaine avant l'événement

Clauses de la trésorerie

Lexique :
Section (EPSYL ESSUL ESSOPOL) = Département
Abusif *ive* = non conforme à ce en quoi l'AESSP s'engage, selon ses propres statuts, sous réserve de l'avis de la présidence et/ou de la trésorerie.

- I. Demande de carte : par formulaire disponible dans le classeur noir, à déposer **maximum 1 semaine** avant la prise de la carte ! Ou par mail, à l'adresse ci-dessous.*
- II. Demande de remboursement : par formulaire disponible dans le **classeur noir ou sur moodle**, joindre l'original du justificatif, à déposer dans le casier de la trésorerie.
- III. Donner de l'argent que votre département a récolté : prendre rdv avec la trésorerie par mail à l'adresse si dessous.*
- IV. Demande de fond de caisse : par mail au **maximum 1 semaine à l'avance**
- V. Quand vous faites une vente liée à votre département, remplissez un récépissé de paiement trouvable dans le classeur noir et déposez le dans le casier de la trésorerie.
- VI. Toute question : par mail !*

N.B:
Ne sont remboursables (ou achetables avec la carte) que les biens ou denrées uniquement nécessaires à ce en quoi l'AESSP s'engage, selon ses statuts (dispo sur moodle). C'est-à-dire à proposer des activités culturelles ou ludiques aux étudiant.e.s de la faculté de SSP.
Ne seront pas remboursés : Les dépenses considérées comme abusives par la trésorerie et la présidence, au-delà des éventuelles zones grises des statuts. Toute dépense dépassant le budget alloué à votre département.
Ne seront pas payées : Toute facture dépassant 30.- pour les affiches ; toute facture considérée comme abusive par la trésorerie et la présidence ; toute dépense dépassant le budget alloué à votre département.

30.- par set d'affiche par événement maximum
Les prix de la **repro** sont : A4 : 0.40 CHF
A3 : 0.80 CHF
A2 : 5 CHF

100.- par apéro maximum ; sous réserve de demande extraordinaire - par mail - (**p.cx** pour des profs d'uni, intervenants etc.)

Tout gaspillage considéré comme abusif de nourriture pour les apéros seront sanctionnés d'une restriction immédiate du budget de votre département !

Pour les demandes de cartes, vous aurez bien meilleur temps de prendre directement rendez-vous avec la trésorerie plutôt que de passer par les formulaires.

Le mail : tresorerieaessp@gmail.com
*Vous pouvez aussi prendre contact par **whatsapp** au :
079 191 82 45

III. Rappel du fonctionnement de la trésorerie:

- Apéros
 - Maximum 100.-
 - Dépenses considérées comme abusives ne sont pas remboursées
- Repro
 - 30.- d'affiches par événement maximum
 - Indiquez-leur le nom du département pour lequel vous faites vos impressions, ainsi que votre nom

III. Rappel du fonctionnement de la trésorerie:

- Pour toutes questions, remarques ou même pour les demandes de cartes/fonds de caisse
 - Par mail : tresorerieaessp@gmail.com
 - Par message : 079/191'82'45